

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootechniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot	
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....	407-424
Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO	
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama	425-435
KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic	
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)	436-451
Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN	
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale	452-472
Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU	
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)	473-483
M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO	
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....	484-500
Assamoi Omer YAPI	
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....	501-521
Robert Lorimer ZOUKPÉ	
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....	522-537
Brou Gbalou David KOUASSI	
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....	538-550
Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN	
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....	551-570
Sciences de l'éducation et psychologie / Communication	
Moulin Aymar MBINA YEMBI	
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....	571-583
Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA	
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....	584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUSA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

FACTEURS SOCIAUX DE LA FRAGILISATION DES RÈGLES DE SUCCESSION À L'AUTORITÉ ROYALE : LE CAS DU ROYAUME DE SAKASSOU (CÔTE D'IVOIRE)

SOCIAL FACTORS CONTRIBUTING TO THE WEAKENING OF SUCCESSION RULES TO ROYAL AUTHORITY: THE CASE OF THE KINGDOM OF SAKASSOU (CÔTE D'IVOIRE)

Robert Lorimer ZOUKPE

Enseignant-chercheur, UFR des Sciences humaines et sociales – Socio-criminologie – Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

E-mail : delory1979@gmail.com ; lory03ubkou@yahoo.com

Résumé : *Le bouleversement du milieu coutumier constitue le quotidien des différentes cultures en Afrique. Cette modification des normes est une réalité dans certains milieux coutumiers en Côte d'Ivoire. C'est dans ce cadre que se situe l'objectif de cette étude, qui est de connaître les facteurs sociaux qui fragilisent les règles de succession du royaume de Sakassou. L'hypothèse est la suivante : la crise des règles de succession fragilise les normes successorales à l'Autorité traditionnelle de Sakassou. Dans cette localité, une enquête auprès des chefs traditionnels, des notables, des jeunes, des autorités administratives et politiques, pour un échantillon de 120 personnes, a permis d'appréhender les origines de la fragilisation du processus successoral du royaume. Les instruments de recueil de données sont : la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête-interrogation. Les méthodes qualitative et quantitative ont été privilégiées pour l'analyse des données. Les résultats ont abouti au contexte sociopolitique difficile, au déracinement culturel et aux attitudes de corruption de certains individus. Il faut donc renforcer les règles sociales pour mettre en place une Autorité traditionnelle qui perpétue le respect de l'identité culturelle africaine sur plusieurs générations.*

Mots-clés : *Autorité ; crise ; déracinement ; règles ; succession.*

Abstract: *The upheaval of customary practices is a daily occurrence in various cultures across Africa. This shift in norms is a reality in some customary communities in Côte d'Ivoire. It is within this context that the objective of this study is to understand the social factors that weaken the succession rules of the Sakassou kingdom. The hypothesis is as follows: the crisis in succession rules weakens the norms governing succession to the traditional authority of Sakassou. In this locality, a survey of traditional chiefs, notables, youth, and administrative and political authorities, covering a sample of 120 people, allowed us to grasp the origins of the weakening of the kingdom's succession process. Data collection methods included document review, direct observation, and survey interviews. Qualitative and quantitative methods were used for data analysis. The results point to a difficult socio-political context, cultural uprooting, and corrupt practices among some individuals. It is therefore necessary to strengthen social rules to establish a traditional authority that perpetuates respect for African cultural identity across generations.*

Keywords: *Authority; crisis; uprooting; rules; succession.*

Introduction

La transmission du pouvoir traditionnel en Côte d'Ivoire soulève d'importants enjeux, car elle touche à la fois aux symboles et à l'identité culturelle propres à chaque communauté coutumière. En effet, la crise des règles de succession au pouvoir royal est révélatrice d'un malaise qui couvait dans une institution séculaire comme le royaume de Sakassou. Ainsi, les milieux coutumiers caractérisés par un déficit de rigueur dans l'application des normes successorales se révèlent fortement vulnérables aux crises de succession opposant les différents segments sociaux. Ce qui affecte la stabilité sociopolitique, économique et culturelle des localités. Ces crises liées aux manipulations des règles de succession créent des moments d'égarement et de dérives dans le quotidien des populations. Ainsi, les bouleversements des structures traditionnelles de régulation ont également engendré une nouvelle perception des modes de vie et de gouvernance locale.

De ce fait, plusieurs facteurs ont été évoqués par des recherches précédentes. En effet, les normes successorales d'hier encadraient la transmission du pouvoir dans toutes les sociétés traditionnelles africaines, mais ces critères évoluent aujourd'hui en fonction des ambitions, voire des intérêts des acteurs du système culturel. Ainsi, la position sociale des acteurs du modèle socioculturel pèse fortement dans le choix de l'autorité traditionnelle (S.-C. Ahouty et D. Aliman, 2022 : 80). Cela sous-entend que la voie d'application des règles dans la transparence fait place aux jeux d'intérêts individuels ou partisans. Cette posture poursuit sans nul doute des intérêts égoïstes, personnels, au mépris des règles édictées par la tradition (R. K. Merton, 1965 : 132-165). Ainsi, les critères liés aux règles de fonctionnement du pouvoir coutumier sont donc inappliqués ou superficiellement mis en œuvre. De fait, les conditions définies par les principes traditionnels ne constituent plus la boussole de désignation de l'autorité traditionnelle. Cette nature de modification des critères de choix du chef suscite des crises et conflits en raison de l'incompatibilité des règles avec les réalités socioculturelles qui devraient être en vigueur. Ce détournement des règles suscite des incompréhensions et est source d'insatisfactions chez certains membres de la communauté (P.-A. Fall, 2022 : 10). Cette perception conduit à croire que les origines de l'affaiblissement des règles de succession sont liées au mépris de celles-ci. Les conséquences de cette nature de crise sont la perte de valeur des traditions et la division idéologique des différentes communautés (C. Tsiafie, 2016 : 117). C'est donc dire que cette crise des règles de succession est liée au non-respect des normes qui devraient déterminer les conditions de désignation de l'Autorité traditionnelle.

Ainsi, dans certains milieux coutumiers, lorsqu'une autorité traditionnelle est lourdement empêchée ou décède, il est prévu des modes de désignation d'une nouvelle Autorité traditionnelle qui peut être de la lignée du chef ou non (D. Ehui,

2024). De ce point de vue, le pouvoir traditionnel n'est donc ni figé, ni permanent. Il peut être réattribué en cas de non-disponibilité de l'héritier légitime. Ainsi, le pouvoir devrait se transmettre selon des critères précis et des conditions nécessaires pour la reconnaissance de l'autorité par les siens (M.-S. Maïga, 2006 : 320). Par ailleurs, la persistance des conflits de succession reflète les défis inhérents à la gestion des structures politiques héritées du passé face aux évolutions modernes (M. Fofana, 2024 : 18). Pour l'auteure, le dysfonctionnement actuel des règles de succession est tributaire des pratiques colonisatrices qui ont déstructuré les autorités traditionnelles africaines.

Pourtant, dans l'Afrique précoloniale, toutes les sociétés étaient régies par des systèmes coutumiers qui avaient l'avantage d'être connus, intériorisés, maîtrisés et donc légitimes (S. Boni, 2023). Cela incline à la réalité selon laquelle la gouvernance africaine, avant les indépendances, jouait le rôle régulateur de la société et constituait la trajectoire certaine de cohésion entre les peuples. Il existait néanmoins des conflits d'endoctrinement et de conquête. Cela sous-entend que les crises et conflits liés à la succession font partie des fondements mêmes de l'autorité traditionnelle. Ainsi, leur existence ne devrait pas constituer une surprise dans le fonctionnement régulier du pouvoir anciennement établi (T. Ouédraogo, 2020). Cependant, l'auteur dénonce la récupération politique laissant la chefferie dans une certaine dépendance. Ce qui explique également le passage du mode consensuel de désignation du chef à l'électif sous l'influence combinée de facteurs multiples (M. Bah, 2020). De ce fait, les modifications que subissent les règles de succession dans le processus de désignation des rois et chefs traditionnels biaisent, fragilisent, voire dévalorisent la culture de certains milieux coutumiers. Ainsi, la fragilisation des règles successorales traditionnelles dans la mise en place des Autorités coutumières explique entre autres les origines du dysfonctionnement du pouvoir royal. De ce point de vue, la question qui sous-tend cette réalité sociale est la suivante : quels sont les facteurs sociaux qui contribuent à la fragilisation des règles de succession dans le royaume de Sakassou ? Cette étude a pour objectif de connaître les facteurs sociaux qui fragilisent les règles de succession au royaume de Sakassou. L'hypothèse est la suivante : la crise des règles de succession fragilise le royaume de Sakassou.

Pour saisir sociologiquement les facteurs de cette fragilisation, l'analyse mobilise deux paradigmes de la sociocriminologie. D'une part, la théorie de l'anomie (R. K. Merton, 1938 ; S. F. Messner et R. Rosenfeld, 1994) permet d'interpréter la transgression des règles successorales comme une innovation déviante. Lorsque les buts culturels valorisés (prestige et accès aux ressources du trône) demeurent, mais que les moyens légitimes (le principe matrilineaire) sont perçus comme bloqués ou inefficaces, les acteurs innovent en recourant à la politisation et à l'argent. D'autre part, la théorie de la désorganisation sociale (C. R. Shaw et H. D. McKay, 1942 ; M. Lakehal, 2020) éclaire l'affaiblissement des

agents chargés du contrôle social. Ainsi, la rupture institutionnelle que portent certains acteurs traduit l'incapacité des lignagers et du conseil des anciens à sanctionner la transgression de la règle successorale, produisant une zone d'incertitude normative où la règle de succession perd sa force contraignante. Ces deux cadres complémentaires seront mobilisés pour analyser comment l'environnement politique difficile (politisation), le déracinement culturel (rupture institutionnelle traditionnelle) et la pratique de la corruption (l'argent) constituent des vecteurs de déviance à la norme matrilineaire.

1. Matériel et méthodes

1.1. Site et population d'enquête

Le site de cette recherche est le royaume de Sakassou ou royaume baoulé. C'est le centre de la culture baoulé, dont Sakassou est la capitale. Il est dirigé par un roi, dont le titre actuel est Sa Majesté Nanan Kouakou Djè II. Le royaume est le foyer de la communauté baoulé, qui fait partie du groupe Akan. Selon les études socio-historiques, le royaume a été fondé au XVIII^e siècle par la reine Abla Pokou, après un exode depuis le royaume ashanti au Ghana. Du point de vue géographique, Sakassou est une ville du centre de la Côte d'Ivoire. Elle est la capitale traditionnelle et le siège du royaume baoulé. Cette localité est située dans la région du Gbêkê. Elle est distante de 43 km de la commune de Bouaké. Les autochtones de cette zone sont les Baoulés. Cependant, l'on distingue plusieurs sous-groupes de cette ethnie selon l'occupation de l'espace géographique. Ainsi, à Sakassou, qui est le site de cette investigation, l'on retrouve les Baoulés Oualèbo et les Yohouré, peuple mandé voisin des Baoulés, présent à Sakassou mais non baoulé (K. D. Kouadio, 2016 ; J.-P. Chauveau, 1982).

Tableau n° 1 : Récapitulatif de la population d'enquête

Catégorie	Fonction	Effectifs
Autorités préfectorales et municipales	Cabinet du Préfet	01
	Sous-préfet	01
	2 ^e Adjoint au Maire	01
Autorités traditionnelles	La cour des anciens (conseillers du Roi)	06
	Chefs de village	04
	Chefs de communauté	04
	Chefs de terre	04
Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels	Secrétariat général de la Chambre	06
Autorités politiques	Élus locaux	07
	Cadres locaux	10
	Organisations des jeunes	15
	Comités des sages	04
Autorités militaires		04
Organisations féminines		08
Allochtones		25
Allogènes		25
TOTAL		120

Source : Enquête de terrain, novembre 2025.

L'enquête s'est déroulée du 27 octobre au 28 novembre 2025, soit un mois sur le terrain d'investigation. Le temps a été réparti comme suit : dix jours dans le département de Sakassou pour la distribution et le retrait du questionnaire ; dix jours pour les entretiens avec les Autorités modernes et traditionnelles ; et huit jours nécessaires pour prendre rendez-vous et faire les entretiens avec les membres du Cabinet du préfet de Sakassou et le Secrétariat de la Chambre des Rois et Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire. La période choisie pour l'enquête a été un peu perturbée en raison des élections présidentielles d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire. Cependant, l'environnement politique, bien que lourd, n'a pas empêché le recueil des données nécessaires à la réalisation du projet.

Les personnes interrogées portent des sobriquets pour la conservation de l'anonymat, eu égard aux risques liés à certaines thématiques jugées assez frontales. Dans le département, comme susmentionné, nous avons interrogé des Autorités administratives et traditionnelles pour leur posture de vecteurs et bras séculiers de l'Administration et garants des structures traditionnelles de régulation. Des cadres locaux et élus ont été interrogés pour leurs opinions sur la crise des valeurs socio-traditionnelles. Les organisations des jeunes de chaque village ont également été enquêtées pour leurs relations avec les structures dirigeantes du milieu rural. Les comités de sages ont fait l'objet de visites pour le bilan de leurs actions en faveur de la paix, en leur qualité de médiateurs en cas de conflits. Les allochtones et allogènes n'ont pas été épargnés de cette investigation, en tant que témoins de la fissure des règles coutumières dans le processus de mise en place des pouvoirs traditionnels.

1.2. Échantillon

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, selon l'Institut national de la statistique (INS), a dénombré, pour ces quatre villages enquêtés, un total de 2 919 chefs de ménages (CM) constituant la population mère (PM). Cependant, ne disposant pas d'une base de données pouvant offrir la possibilité de construire statistiquement sa représentativité, nous avons opté pour un échantillon non probabiliste de 120 personnes selon la méthode d'échantillonnage par choix raisonné, en raison de l'expérience des enquêtés en matière de crises observées en milieu coutumier. Ce qui a permis de choisir les individus visiblement témoins de la fragilisation des règles de succession au pouvoir traditionnel. Cela a conduit à recueillir les opinions et les motivations des acteurs face à la dégradation des valeurs socioculturelles.

Cette méthode d'échantillonnage par choix raisonné a servi de cadre opératoire pour objectiver l'action du cercle royal. Elle autorise une lecture croisée des forces et des vulnérabilités des politiques endogènes et exogènes des acteurs, rapportées à la pluralité des régimes de succession à l'autorité coutumière. De cette

confrontation émerge une cartographie des défis normatifs et pratiques qui affectent l'opérationnalité des règles de dévolution du pouvoir.

1.3. Instruments de recueil de données

La recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête-interrogation sont les instruments de recueil de données utilisés dans cette étude.

1.3.1. Recherche documentaire

Elle est constituée principalement de documents écrits et s'est effectuée sur une littérature variée. Il s'agit notamment d'ouvrages spécialisés et généraux s'intéressant à certains aspects des conflits en Afrique et de crises de valeurs sociales. Des ouvrages socio-historiques et articles ont évoqué l'organisation traditionnelle africaine en mettant l'accent sur la stratification sociale. La légende de la reine Pokou dans la gestion du pouvoir matriarcal a été évoquée par des ouvrages historiques. Des revues portant sur la gestion des différents royaumes en Afrique avant les indépendances et ses effets sur la gestion actuelle de ces autorités traditionnelles ont permis de marquer l'absoluité et la sacralité des pouvoirs. Cette littérature a permis d'évoquer des repères théoriques, d'argumenter et d'analyser l'objet de la présente investigation en ce milieu coutumier du royaume baoulé.

1.3.2. Observation directe non participante

Elle a permis d'observer les populations des villages échantillon du royaume de Sakassou, ou royaume baoulé. Il s'agit de Sakassou, Kpatassou, Appété et Assérikro. Cela a relevé les limites des discours des informateurs pour la compréhension véritable de cette crise successorale, eu égard à la partialité dont certains acteurs font montre. C'est pourquoi tenir compte de la perception individuelle de la crise ne devrait pas être également l'option la plus crédible pour expliquer les facteurs sociaux influençant la succession dans cette royauté. Le recours strict aux textes et normes qui régissent la royauté est resté la seule source, parce que ces réalités successorales sont connues dans la tradition de la localité. Dans la pratique, il a été observé que certains acteurs interprètent les règles de succession à leur guise, prétextant que le mode ancestral de désignation ne devrait plus résister à la modernité. Il importe donc de savoir que les rapports conflictuels entre les protagonistes sont liés au contournement des règles de succession jugées caduques. Pour recueillir des avis de diverses personnes sur la question du mode de désignation, l'enquête-interrogation a été convoquée.

1.3.3. Enquête-interrogation

Les entretiens et le questionnaire ont été utilisés pour cette étude. Les entretiens ont été réalisés avec l'autorité administrative (sous-préfet) et le Secrétaire général de la préfecture du département de Sakassou, le chef de chaque village cible, les chefs coutumiers ou de terre. Les thématiques abordées portaient sur :

- les conditions d'accès au siège du royaume en tant que roi ;
- les rapports entre les normes sociales et celles dites modernes dans le processus de désignation du roi ;
- l'attitude et le comportement des populations face aux règles de succession à l'autorité traditionnelle de la localité ;
- les conséquences de la mauvaise gestion de cette typologie de crise dans les collectivités socio-villageoises ;
- le respect des us et coutumes des localités, des valeurs et traditions africaines.

Pour le questionnaire, des questions fermées et ouvertes ont été administrées aux populations répondant aux caractéristiques de notre échantillon. Ce questionnaire a été distribué aux jeunes, souvent réfractaires au mode ancien de désignation des autorités traditionnelles, et aux personnes âgées d'au moins 65 ans, pour leur expérience en matière de connaissance des articulations des règles coutumières. Les questions ont tourné autour des rubriques suivantes :

- les avis sur le chevauchement entre modernité et tradition en matière de désignation des autorités traditionnelles ;
- les avantages de la connaissance des normes traditionnelles de sa localité ;
- l'immixtion du politique dans le processus de désignation et ses conséquences sur la cohésion des populations ;
- des mesures pour une réelle stabilité des pouvoirs traditionnels établis.

1.4. Méthodes d'analyse de données

Deux méthodes d'analyse de données ont été utilisées dans le cadre de cette étude : les méthodes qualitative et quantitative. Ainsi, pour ce qui concerne la méthode qualitative, les travaux théoriques et ceux de terrain des études précédentes se sont préoccupés des entretiens semi-directifs avec les Autorités modernes et traditionnelles, des cadres et élus locaux. Quant à la méthode quantitative, elle est liée à la collecte de données statistiques sur les jeunes de moins de 35 ans et les personnes du troisième âge de plus de 65 ans. À cet effet, le recours aux données de la sous-préfecture de Sakassou sur les conflits de succession ainsi que les crises de l'autorité gérées dans certains villages de la localité ont contribué à la relative quantification des origines de la fragilisation des règles de succession des Autorités traditionnelles locales.

Malgré ce recours, voire ce secours, les statistiques indisponibles ont rendu complexe la collecte des données. Mais les données empiriques du terrain d'investigation, qui sont les propos recueillis et d'autres sources telles que les données de l'Administration locale (sous-préfecture), ont permis de réaliser cette étude.

2. Résultats : manifestations et facteurs de la fragilisation

Il s'agit d'indiquer les manifestations et les origines de la fragilisation des règles successorales à l'Autorité traditionnelle du royaume de Sakassou, terrain de cette étude. Cette phase porte sur le tableau de distribution des variables et la mise en évidence des variables explicatives. Ainsi, les variables explicatives relatives aux facteurs sociaux de fragilisation des règles de succession ont été mesurées auprès des informateurs ou enquêtés du terrain d'investigation. Leur distribution est récapitulée dans le tableau n° 2, qui sert de base à l'analyse multivariée.

2.1. Tableau de distribution

Il s'agit de la distribution des indicateurs tels que le contexte politique difficile, le déracinement culturel de certains individus et la pratique de la corruption dans le processus de désignation de l'Autorité traditionnelle.

Tableau n° 2 : Distribution des variables explicatives

Facteurs	Sakassou		Assérikro		Kpatassou		Appété		TOTAL	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Contexte sociopolitique	11	36,67	09	30,00	10	33,33	11	36,67	41	34,17
Déracinement culturel	09	30,00	11	36,67	09	30,00	08	26,67	37	30,83
Corruption	08	26,67	09	30,00	09	30,00	10	33,33	36	30,00
Autres	02	6,66	01	3,33	02	6,67	01	3,33	06	5,00
TOTAL	30	100	30	100	30	100	30	100	120	100

Source : Enquête de terrain, novembre 2025.

Le tableau n° 2 fait apparaître, dans l'ensemble des quatre villages, les indicateurs suivants : une prédominance du contexte sociopolitique (34,17 %) sur le déracinement culturel (30,83 %) et la corruption dans le processus de désignation (30,00 %). Les autres facteurs sont moins perceptibles, avec 5,00 %.

2.2. Mise en évidence des variables explicatives

Ces variables explicatives sont le contexte sociopolitique difficile, le déracinement culturel et les pratiques de corruption.

2.2.1. Du contexte sociopolitique à la fragilisation des règles de succession

Il a été observé que l'environnement sociopolitique du pays déstabilise les règles du milieu coutumier. Ainsi, les infiltrations du politique alourdissent les démarches liées à la succession. Cette idée est mieux organisée par les interlocuteurs suivants. Justin Y. (34 ans) :

Il nous faut des élections pour diriger le royaume. Nous avons assez de la monopolisation du trône par une seule famille.

Prospère K. (65 ans) déclare :

Il existe des élus qui font le choix selon l'aspiration de leur chapelle politique. L'obédience politique ne devrait pas primer sur les règles que prévoit la culture Akan en matière de succession à l'autorité traditionnelle.

Simon D. (73 ans) indique ce qui suit :

La politisation du milieu culturel a pris le pas sur la valorisation des us et coutumes de nos localités.

2.2.2. Du déracinement culturel au boycott des normes successorales

Ce déracinement culturel se traduit par la perte ou l'affaiblissement des liens avec sa culture d'origine. Ainsi, les propos recueillis éclairent ce raté des liens sociaux. Ghislain T. (58 ans) indique ce qui suit :

Il y a des cadres du village qui n'ont jamais mis les pieds dans leur localité et s'invitent dans le choix des autorités du village. Ils ne connaissent rien des règles régissant la vie communautaire traditionnelle.

Quant à Eli Z. (53 ans) :

Démocratisons le pouvoir traditionnel. Le mieux pour les populations serait d'élire le Roi pour départager les protagonistes. Ces incompréhensions sont le fait des anciens modes de désignation du Roi.

2.2.3. De la pratique de la corruption à l'émoussement des lois socioculturelles

La pratique de la corruption désigne les actes illégaux et malhonnêtes impliquant souvent des pots-de-vin ou d'autres comportements non conformes aux idéaux sociaux. C'est ce qui semble également se traduire sur le terrain par les discours des informateurs. Ainsi, Samuel K. (62 ans) martelait les propos suivants :

Les gens qui travaillent en ville font des dépôts d'argent aux jeunes du village pour porter des contradictions aux normes qui régissent nos valeurs.

Theodore B. (24 ans) et Vincent S. L. (35 ans) soulignent les faits suivants :

Dans l'ensemble des villages, les jeunes veulent le changement du mode de désignation du Roi. Il faut oublier les modes anciens de désignation. Ceux qui travaillent en ville sont mieux outillés que ceux qui vivent au village en permanence et ne sont pas lettrés.

3. Discussion des résultats

Il s'agit de l'interprétation des résultats issus du terrain de la présente étude.

3.1. Environnement sociopolitique et déstructuration des règles de succession

Les discours suivants montrent comment le contexte politique difficile impacte fortement les règles de succession et constitue un facteur social de fragilisation des règles de succession à l'autorité traditionnelle du royaume de Sakassou. Ainsi, Prospère K. (65 ans) indique qu' :

Il existe des élus qui font le choix selon l'aspiration de leur chapelle politique. L'obédience politique prime sur les règles que prévoit la culture akan en matière de succession à l'Autorité traditionnelle.

Theodore B. (24 ans) et Vincent S. L. (35 ans) soulignent les faits suivants :

Dans l'ensemble des villages, les jeunes veulent le changement du mode de désignation du Roi. Il faut oublier les modes anciens de désignation. Ceux qui travaillent en ville sont mieux outillés que ceux qui vivent au village en permanence et ne sont pas lettrés.

En effet, au niveau du contexte sociopolitique difficile, les leaders politiques locaux interviennent souvent dans le choix des Rois et Chefs traditionnels pour des raisons de positionnement politique à l'occasion des compétitions électorales dans la circonscription. Cette posture des élites politiques locales montre une fois encore la recherche d'une garantie électorale au détriment de la stabilité des règles de succession existantes. C'est ce qui explique les 34,17 % de réponses. Cela représente l'un des facteurs sociaux déterminants de fragilisation des règles de succession au royaume de Sakassou. De ce fait, cette situation de déni de règles objectives de succession vise à piétiner les règles culturelles établies par la communauté étudiée. Vu sous cet angle, la crise des règles en vigueur survient lorsque le but matériel est privilégié au détriment du respect des règles établies par la culture du terroir. Cette situation est une forme de détournement de la réalité culturelle.

D'où les facteurs sociaux contribuant à la fragilisation des règles en matière de succession au royaume de Sakassou. Ainsi, le choix d'une Autorité traditionnelle ne s'appuie plus sur la réglementation matrilineaire, qui consistait à désigner l'héritier légitime pour le trône royal. De ce fait, il importe de relever que les résultats issus de cette étude convergent avec les travaux des études précédentes. En effet, au niveau sociopolitique, il faut noter que des auteurs ont abordé cette question sous diverses formes. Ils ont évoqué l'impact des crises sociopolitiques sur la restructuration du foncier et les conflits de succession. Ainsi, A. Ahoussou (2017: 112-134) souligne que ce sont les crises sociopolitiques qui orchestrent les conflits de succession. L'auteur questionne l'influence du contexte politique sur la modification de certaines réalités patrimoniales. Il oriente donc la question de succession dans plusieurs compartiments de la vie sociale.

Aussi, faut-il évoquer l'étude de J.-F. Bayart (1989 : 439). L'auteur indique que les Autorités traditionnelles sont prises dans la « politique du ventre ». Pour lui, le chef n'est plus désigné par l'oracle, mais par sa capacité à redistribuer l'argent et les projets. De ce fait, la culture à l'espèce n'est pas détruite, mais elle est instrumentalisée, ce qui vide ses règles successorales de leur sacralité. C'est donc la logique du ventre qui remplace la logique matrilineaire. Cette perception va presque dans le même sens que les travaux de L. Fourchard (2007: 264) montrant que la rupture institutionnelle des chefferies vient de leur municipalisation et de

leur politisation. Pour l'auteur, ce n'est pas la société qui rejette le chef, mais c'est l'État qui impose ses critères. D'où l'ingérence des politiques dans le processus de désignation des Autorités traditionnelles à Sakassou.

La présente étude relève également des sources du sabotage des règles de succession à l'Autorité traditionnelle de Sakassou. De ce point de vue, ces études convergent du point de vue du contexte politique dans l'évolution des structures traditionnelles de régulation sociale et dans la transmission du patrimoine familial. Cependant, au-delà de la transmission de l'héritage familial, il existe un aspect de succession qui n'est pas spécifié dans les investigations antérieures. En effet, aujourd'hui, pour des objectifs de positionnement politique à l'échelle villageoise ou sur l'échiquier régional ou national, des individus usent de tous les moyens illégaux et antisociaux pour jouer des rôles au sein des structures traditionnelles de régulation sociale. Cependant, J.-P. Koné (2020: 412) indique que le changement du statut socio-économique est le facteur de la remise en cause des règles coutumières. Pour cet auteur, le progrès ou la puissance économique dans la vie sociale peut être un élément catalyseur dans le processus de modification des règles sociales. C'est cette perception qui engendre des crises des normes remettant en cause la réglementation matrilineaire dans le royaume de Sakassou.

3.2. Du délitement des structures sociales à l'érosion des règles coutumières

Pour Ghislain T. (58 ans) :

Il y a des cadres du village qui n'ont jamais mis les pieds dans leur localité et s'invitent dans le choix des autorités du village. Ils ne connaissent rien des règles régissant le milieu coutumier.

Émile K. (56 ans) ajoute :

Il faut sauvegarder les valeurs propres pour la protection de nos traditions, sources de notre protection.

Ainsi, pour le sous-préfet central de Sakassou :

L'aliénation de sa propre culture est le résultat de l'échec de la socialisation.

En effet, ces conduites de certains individus font référence à la rupture institutionnelle traditionnelle. Ainsi, certains acteurs sociaux n'ont pas une réelle notion des conditions de succession à l'autorité coutumière de leur localité, en raison des absences prolongées et de la rupture avec le milieu traditionnel. C'est cette catégorie de personnes qui font les amalgames entre les conditions traditionnelles d'accession au pouvoir royal et la procédure électorale d'accession à cette titulature. Cette forme de désacralisation du pouvoir traditionnel est estimée à 30,83 % de réponses.

De fait, il faut souligner que les témoignages du terrain inclinent à la réalité selon laquelle la découverte d'autres cultures crée une perte des liens culturels

originels et originaux. Ce qui influence les conduites de certains individus en contredisant les règles établies en matière de succession. La fréquentation ou le changement du milieu engendre un nouveau type de comportement. Ce qui fait que de nouvelles normes sociales influencent les comportements vis-à-vis des règles en milieu coutumier. Cette étude rejoint donc les investigations de F. Akindès (2011: 287). Pour lui, le délitement des structures sociales à Sakassou, caractérisé par l'exode et la monétarisation, ne produit pas une anomie, mais une réinvention par le bas. L'auteur soutient que la pression de ces mutations fissure le cadre matrilineaire et libère un espace pour l'irruption de la norme élective, perçue comme mieux ajustée aux enjeux de captation des ressources. Pour la présente étude, il faut noter que la société traditionnelle, dans son dynamisme, connaît des transformations et des mutations toutes azimuts. Ainsi, les facteurs de l'érosion des pouvoirs traditionnels sont diversement expliqués. L'on a ainsi mis l'accent sur le déracinement culturel de certains individus, qui est l'un des facteurs expliquant cette fragilisation des règles de succession au royaume de Sakassou.

3.3. L'argent comme facteur de fossoiement des règles de succession à l'Autorité traditionnelle de Sakassou

Samuel K. (62 ans) martèle les propos suivants :

Certaines élites économiques et cadres du terroir font des dépôts d'argent aux jeunes, généralement vulnérables, pour contredire les règles successorales.

Il faut indiquer que les normes en vigueur portant sur les héritiers légitimes comme successeurs sont détournées, profanées, voire désacralisées. De fait, les acteurs s'adonnent à des pratiques peu recommandables telles que la tricherie et les dessous de table. Dans la pratique, ces individus, tapis dans l'ombre, tirent les ficelles, montant les jeunes contre les normes sociales. Cette stratégie des acteurs vise à fragiliser les règles de succession. Ainsi, ces conduites anticonformistes prennent forme et trouvent des échos favorables auprès des jeunes dont la situation socio-économique est dégradée. Exposée donc à la vulnérabilité, cette population juvénile est manipulée par les élites économiques qui prétendent jouer ce rôle socio-traditionnel pour des raisons stratégiques. Toutes ces conduites, estimées à 30 %, expliquent l'un des facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession dans le royaume de Sakassou.

Cette étude rejoint donc celle de C.-H. Perrot (2008 : 205-228), qui évoque la rupture des règles successorales à partir de l'introduction du commerce atlantique et de l'argent colonial. Pour l'auteure, l'argent marchand fossoie le principe matrilineaire. Elle montre que la crise successorale n'est pas une désorganisation, mais une réorganisation autour du capital. L'argent, du coup, devient un instrument de modification et de fragilisation des normes sociales en matière successorale au royaume de Sakassou.

Pour la présente investigation, il faut relever que la pratique de la corruption dans le mode de désignation du roi désacralise les valeurs traditionnelles en décimant la mémoire collective que représente cette Autorité traditionnelle, qui demeure indéniablement l'identité culturelle africaine. Les études antérieures ont relevé des facteurs qui contribuent à la déstabilisation des règles de succession et leurs conséquences sur la vie individuelle et collective. Ainsi, des conduites non conventionnelles vis-à-vis du pouvoir traditionnel ont été évoquées. Mais ces investigations n'ont pas profondément abordé le contexte sociopolitique difficile, le déracinement culturel et la corruption dans la dégradation des règles des Autorités anciennement établies.

Pour cette étude, il faut dire que les facteurs sociaux de la crise des règles successorales sus-indiqués ont permis de connaître les sources constitutives de la dite crise. Ce sont ces facteurs qui fondent l'affaiblissement des règles de succession du royaume de Sakassou, du centre ivoirien. Ainsi, l'étude vise à connaître les facteurs sociaux qui contribuent à la fragilisation des règles de succession du royaume de Sakassou. Occulter la dégradation de la coutume qu'illustre la crise des règles de succession dans cette recherche revient à opérer un effacement de la mémoire historique du peuple. Pourtant, l'identité d'un peuple passe par ses us et coutumes, ses valeurs et traditions. Les débats se préoccupant donc de la crise de succession, de la culture des peuples et de la sauvegarde des coutumes et traditions sont d'une portée non négligeable. Interroger donc les déterminants sociaux de la déstabilisation des normes de succession équivaut à engager une réflexion sur les dispositifs requis pour en assurer la sauvegarde et la pérennisation. Ce qui permettrait de restaurer la légitimité des Autorités traditionnelles dans leur ensemble, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur rôle de régulation sociale et de catalyseur du développement endogène dans les espaces communautaires.

3.4. Limites de l'étude et du cadre théorique

L'étude est intitulée : « Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'Autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire) ». C'est la recherche de ces déterminants sociaux qui a constitué l'essentiel de cette investigation. Du point de vue méthodologique, l'indisponibilité des statistiques institutionnelles ou factuelles et le nonaccès aux secrets de la famille royale ont respectivement créé à notre échantillon un souci de représentativité, voire de généralisation. Pourtant, le recueil de ces informations pourrait enrichir et documenter nos données du terrain et permettrait de mieux cerner le contour de la thématique sur les facteurs sociaux fragilisant le royaume de Sakassou. Aussi, importe-t-il d'indiquer que certaines questions nous sont revenues insatisfaites parce que des enquêtés ont évoqué leur indisponibilité. Malgré ces difficultés, l'hypothèse de cette étude est confirmée. En effet, les indicateurs de cette validité

sont le contexte sociopolitique, le déracinement culturel et la pratique de la corruption.

Pour l'étude, deux théories sont mobilisées. En effet, la théorie de l'anomie montre que la politisation et l'argent deviennent des moyens illégaux pour accéder au trône quand la règle matrilineaire ne fonctionne plus. La théorie de la désorganisation sociale montre que la coutume se fragilise parce que les règles régissant la culture ne sont plus rigoureuses dans les sanctions des déviations et des égarements. Ainsi, cette double matrice théorique est pertinente pour comprendre les facteurs sociaux qui fragilisent les règles de succession à l'Autorité traditionnelle de Sakassou. Cependant, ces théories de l'anomie (R. K. Merton, 1938 ; S. F. Messner et R. Rosenfeld, 1994) et de la désorganisation sociale (C. R. Shaw et H. D. McKay, 1942 ; M. Lakehal, 2020) ont des insuffisances.

De ce fait, le premier groupe d'auteurs, lorsqu'ils évoquent l'anomie, se fixent strictement sur la règle matrilineaire comme ordre de référence et qualifient la modification des règles successorales de déviance, alors que les cadets sociaux la vivent comme une adaptation contextuelle, un dynamisme normatif, voire une rationalisation, dans le royaume de Sakassou. Quant à la théorie de la désorganisation sociale, elle trouve sa limite dans le contexte de Sakassou dans la mesure où l'on n'observe aucunement un vide normatif, mais l'émergence de plusieurs typologies de règles de succession à l'autorité traditionnelle. En conséquence, la règle matrilineaire est loin d'être désorganisée, mais plutôt soumise à rude épreuve par les acteurs de divers horizons. Il s'agit des normes électives, économiques et étatiques. Quant à la désorganisation sociale, elle ne clarifie véritablement pas la situation royale de Sakassou. En effet, il ne s'agit pas d'un chaos, mais d'un dynamisme normatif. En dépit de cette réalité socioculturelle, les résultats obtenus indiquent au moins les risques auxquels une société est confrontée lorsque les règles qui fondent le pouvoir traditionnel subissent une concurrence dans leur application quotidienne. Dans ce contexte incertain, plusieurs voix se lèvent pour déterminer les facteurs sociaux qui fragilisent les règles de succession à l'autorité traditionnelle de Sakassou.

Conclusion

En définitive, cette investigation a cherché à connaître les facteurs sociaux qui fragilisent les règles de succession à l'Autorité traditionnelle du royaume de Sakassou. Ainsi, trois indicateurs de variables ont retenu notre attention. Il s'agit du contexte sociopolitique difficile, du déracinement culturel et de la pratique de la corruption. Au niveau du contexte sociopolitique, il faut indiquer que ce contexte n'est pas favorable à l'expression de la culture ou coutume en raison de l'emprise du politique sur la désignation de l'Autorité traditionnelle en cas d'absence, d'empêchement lourd, voire de décès. Cette réalité se traduit par les comportements

de certains acteurs politiques locaux tirant les ficelles pour attiser les tensions et pêcher dans les eaux troubles.

Le déracinement culturel se perçoit dans certaines conduites qui sont contradictoires vis-à-vis des règles de succession au pouvoir coutumier. Ces individus n'ont pas en eux la culture de leur localité parce qu'ils ne l'ont pas intériorisée dans leur processus de socialisation. En ce qui concerne la pratique de la corruption, il faut se référer aux agissements par procuration, et cela s'observe dans la population juvénile. Cette catégorie sociale est manipulée par certains cadres pour des raisons souvent pécuniaires. Ainsi, cette frange de la population est généralement vulnérable en raison de ses difficultés économiques et financières en milieu rural. Elle est, pour ce faire, une proie facile à manipuler à souhait. Ne dit-on pas que c'est « la main qui donne qui ordonne » ?

Au regard de ces indicateurs sus-mentionnés, il est pertinent d'accorder un intérêt aux recherches se préoccupant des déterminants sociaux fragilisant les règles de succession aux Autorités de régulation sociale. Exemple de ce point de vue, toute structure sociale ne maintient sa cohésion que par l'effectivité de son contrôle social normatif et la capacité de ses entrepreneurs de morale à en garantir la reproduction. L'application des règles et la qualité des détenteurs d'autorité constituent les deux piliers de sa régulation. Dès lors, il convient d'insister sur le fait que les études socio-criminologiques s'intéressant à la fragilisation des règles matrilineaires, aux dynamiques sociales qui apparaissent et déstabilisent la réglementation socio-traditionnelle, ne montrent-elles pas le nœud d'un péril qui guette les fondamentaux de la culture de la société ivoirienne en perpétuelle mutation, dans ce contexte où l'antivaleur est devenue un fait banal ? La réponse à cette interrogation ne permettrait-elle pas de situer les responsabilités face aux phénomènes des « influenceurs » sur les réseaux sociaux en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier ?

Références bibliographiques

- AHOUSSOU Yao Armand, 2017, « Crise sociopolitique et conflits successoraux en pays baoulé : le cas de Sakassou », *Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie KASA BYA KASA*, n° 31, p. 112-134.
- AHOUTY Seka Cyrille et ALIMAN Diomandé, 2022, *Conflit de succession du pouvoir traditionnel en Afrique : analyse sociologique des conflits de succession du pouvoir traditionnel en Côte d'Ivoire dans le département d'Akoupé*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 80 p.
- AKINDÈS Francis Auguste, 2011, *Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence*, Dakar, CODESRIA, 287 p.
- BAH Mahier Jules Michel, 2020, « La chefferie traditionnelle à l'épreuve des mutations et compétitions politiques en Côte d'Ivoire : cas de Keibli dans la sous-préfecture de Bloléquin en pays Wê », *The Journal of International Social Research*, vol. 13, n° 72, 9 p.

- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 439 p.
- BONI Sosthène, 2023, *Le droit successoral du peuple Akan (Côte d'Ivoire) à la lumière des enquêtes coloniales françaises (1901-1902) et des enquêtes ivoiriennes récentes*, Bouaké, Université Alassane Ouattara, *Revista de Estudios Jurídicos*, n° 23.
- CHAUVEAU Jean-Pierre, 1982, « La colonisation 'appropriée', la résistance des Baoulé et la naissance du 'Baouléisme' », *Cahiers d'études africaines*, n° 22, p. 433-462.
- EHUI Delphin, 2024, « Conflits de succession à la chefferie : les populations du canton Péhomé instruites sur le mode de désignation d'un chef en pays Wê », *AIP*, Côte d'Ivoire, 1^{er} janvier.
- FALL Papa Abdou, 2022, « Crise des valeurs et éducation », Université Cheikh Anta Diop, *Revue Akofena*, 10 p.
- FOFANA Mariame Tata, 2024, *Crise politique en milieu rural : cas du village Adjamé-Bingerville*, Article de sociologie, 18 p.
- FOURCHARD Laurent, 2007, *Gouverner les villes d'Afrique. État, gouvernement local et acteurs privés*, Paris, Karthala, 264 p.
- KONÉ Jean-Pierre, 2020, *Statut socio-économique et remise en cause des règles coutumières en Afrique de l'Ouest*, Article de sociologie, 412 p.
- KOUADIO Koffi David, 2016, *Histoire de Sakassou et son peuple : des origines à nos jours*, Abidjan, Les Éditions du CERAP, 18 p.
- LAKEHAL Mokhtar, 2020, « La théorie de la désorganisation : genèse, apports et limites », *Déviance et Société*, n° 44, p. 217-245.
- MAÏGA Maud Saint-Lary, 2006, *Les chefs peuls du Yatenga à l'épreuve du changement au Burkina Faso*, Thèse de doctorat d'anthropologie sociale et ethnologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 20 mars, 320 p.
- MERTON Robert King, 1938, « Social Structure and Anomie », *American Sociological Review*, vol. 3, n° 5, p. 672-682.
- MERTON Robert King, 1965, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, coll. « Recherches en Sciences humaines », p. 132-165.
- MESSNER Steven Francis et ROSENFELD Richard, 1994, *Crime and the American Dream*, Belmont (CA), Wadsworth Publishing Company, 4^e édition, 160 p.
- OUÉDRAOGO Thomas d'Aquin, 2020, « Les querelles de succession dans les chefferies sont normales », Studio Yafa, Fondation Hironnelle, Burkina Faso, 22 mai.
- PERROT Claude-Hélène, 2008, « Les modalités de succession chez les Anyi-Ndényé (Côte d'Ivoire) », *Journal des africanistes*, n° 78, p. 205-228.
- SHAW Clifford Robe et McKAY Henry Donald, 1942, *Juvenile Delinquency and Urban Areas*, Chicago, University of Chicago Press, p. 315-353.
- TSIAFIE Christabel, 2016, *La crise de succession dans la chefferie Ntsingbeu (1910-2005)*, Mémoire, Université de Yaoundé I, 117 p.